

Réf: Dossier 303388

Avis de constitution

SOCIETE « DIMOHA HOTEL »

Siège ABIDJAN SONGON SAPH, Lot 143, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIMOHA HOTEL »

Objet : Hôtellerie - Hébergement - Restauration - Bar - Évènementiel - Prestation diverse.

Et pour la réalisation de l'objet social: - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN SONGON SAPH, Lot 143, Ilot 21

Dirigeant(s) M AMANI N'GUESSAN FRANCK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03825 du 23/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23346/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

